

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 14 MARS 2024

DATE DE CONVOCATION
07 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 14 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE
07 mars 2024

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHE, Yolaine LAUGERAT,
Oliver de BRIE, Claudine CHEMIERE, Marie CALURAUD, Régis VAULLERIN,
Germaine de BENGY, Régis MENNESSIER, Denis PEAUDECERF, Pascal RENARD, ,
Françoise JACQUET, Anita GUINARD-AKRETICHE, Dominique PERRAGUIN,

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 18

Absent : Sébastien CHABOT

PRÉSENTS : 14

Absents avec pouvoir : Jean-Baptiste QUINDROIT pouvoir à Marie CALURAUD

VOTANTS : 17

Angélique HUET pouvoir à Françoise JACQUET

Chrystél GOND pouvoir à Claudine CHEMIERE

Objet de la délibération : **Plan de financement – demande de subventions (Département-
Région) création bâtiment accueil périscolaire et réhabilitation/extension cantine scolaire**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil le plan de financement du projet

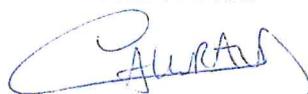
	Montant HT		Subventions %	Montant HT
Travaux	1033 754.00	DETR	38,83%	500 000.00
Honoraires MO	110 895.00	Région	3,26%	42 000.00
Etudes	17 529.00	CD 18	19,42%	250 000.00
Mobilier	20 000.00	CAF	17,71%	228 000.00
Imprévus	105 375.40	SDE 18	0,78%	10 000.00
		Commune (autofinancement)	20,00%	257 553.40
TOTAL	1 287 553,40		TOTAL	1 287 553,40

Le Conseil municipal à l'unanimité décide, à l'unanimité

- D'adopter le plan de financement présenté si dessus (plan détaillé joint à la délibération)
- De solliciter les subventions auprès des différents organismes

Secrétaire de séance

Marie CALURAUD



Diffusion sur le site internet de la commune 19-03-2024
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 19-03-2024
D.14.03.24_10

Fait à Saint-Eloy de Gy, le 18 mars 2024

Le Maire

Gilles BENOIT



Collec+B2:F21tivité :

COMMUNE DE SAINT ELOY DE GY (18110)

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

Création d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire et réhabilitation / extension de la cantine scolaire communale

Coût estimatif de l'opération				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Equipe de maîtrise d'œuvre	QUATRO ARCHITECTURE	89 770.00 €		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	CHER INGENIERIE DES TERRITOIRES	10 640.00 €		
Coordonnateur sécurité	CABINET VERLIAT	2 640.00 €		
Contrôleur Technique	SOCOTEC CONSTRUCTION	4 345.00 €		
Cluses Sociales	PROMETHEE CHER	3 500.00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Diag ECB	SEITH (18 - Le Subdray)	5 250.00 €		
Diag amiante et plomb	SG2B (58 - Nevers)	2 115.00 €		
Diag amiante et plomb logement	SG2B (58 - Nevers)	1 744.00 €		
Etude géotechnique G2AVP	APPUISOL (03 - Vallon en Sully)	3 870.00 €		
Etude géotechnique G2PRO	APPUISOL (03 - Vallon en Sully)	1 170.00 €		
Levé topographique	NEUILLY (18 - Marmagne)	1 390.00 €		
Etude solidité plancher	SOCOTEC (18 - Bourges)	1 990.00 €		
Sous-total MOE/Études		128 424.00 €	0.00 €	0.00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
TRAVAUX	Montant validé APD	965 270.00 €		
Réhabilitation cantine				
Construction péri-scolaire				
PRESTATIONS SUPP				
PSE 1 - Bardage		16 600.00 €		
PSE 2 - Menuis. Bois		31 795.00 €		
PSE 3 - Isolation MBS		20 089.00 €		
AQUISITIONS				
Mobilier péri-scolaire	Estimation	20 000.00 €		
IMPREVUS (10%)		105 375.40 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		1 159 129.40 €	0.00 €	0.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 287 553.40 €	0.00 €	0.00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0.00%
DETR	* 11 - Bâtiments scolaires et périscolaires : construction, réhabilitation et travaux d'aménagement * Thématique 1 = taux majoré à 50%)		500 000.00 €	38.83%
Montant de la dépense subventionnable limitée à 1.000.000 €				
DSIL				0.00%
FNADT				0.00%
Autres aide État				0.00%
Conseil régional			42 000.00 €	3.26%
Conseil départemental	* Volet 1.2 (taux maxi 20% sans plafond) * 10% sur la réno. Énergétique (maxi 50.000€) * 5% de bonus pour insertion (maxi 10.000€) * 10% de la dépense premier équipement		250 000.00 €	19.42%
EPCI				0.00%
Autre collectivité				0.00%
SDE 18			10 000.00 €	0.78%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		802 000.00 €	62.29%
Autres aides non publiques	CAF DU CHER		228 000.00 €	
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			228 000.00 €	17.71%
Part de la collectivité	Fonds propres		149 553.40 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		257 553.40 €	20.00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 287 553.40 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : Saint Eloy de Gy
Le : 18 mars 2024

REÇU EN PREFECTURE
le 19/03/2024
Application approuvée f. lequiste.com

Le Maire
Gilles BENOIT

